



Sections du Comité national de la recherche scientifique

Session d'automne 2023

- Ouverture de la séance :
 - -Approbation du procès-verbal de la session du printemps 2023
- Intervention de la directrice ou du directeur d'institut
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
 - Évaluation de l'activité des chercheurs (mi-vague)
 - Réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé à la session précédente (vague)
 - Demandes individuelles chercheurs1
 - Titularisation
 - Reconstitution de carrière (art27)
 - Candidature pour une promotion (en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction) :
 - ✓ Examen des promotions des chargés de recherche (hors collège C)
 - ✓ Examen des promotions des directeurs de recherche (hors collèges B et C)
 - Accueil en détachement dans le corps des chercheurs
- Propositions pour l'attribution des médailles de bronze et d'argent pour 2024
- Préparation de la campagne de concours chercheurs 2024:
 - Avis sur l'opportunité d'auditionner tout ou partie des candidats DR et de faire appel à des experts
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
 - Examen des demandes relatives aux SOR²
 - Examen des demandes relatives aux GDR
- Examen des colloques, des écoles thématiques et des revues, le cas échéant
- Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers RIPEC en 2024.
- Questions diverses

-

¹ Intégration dans le corps des chercheurs, changement d'affectation, changement de section, rattachement à la CID 50, demande d'évaluation permanente par une seconde section ou CID, mise à disposition, renouvellement de mise à disposition, réintégration.

² Changement de direction d'unité, création d'unité de service ou d'unité internationale, rattachement à un institut, changement de section principale d'une unité, expertise (projet, suivi, restructuration, intégration ou avis sur une équipe, etc.).